

# L'ENTREPRISE D'ABORD

## ENTREPRISES ET RECOMPOSITION TERRITORIALE



# LA CCI

VOTRE PARTENAIRE  
DE PROXIMITÉ



## COMMERCE & SERVICES

- Congrès de la Fédération Nationale des Marchés de France

page **4**

## TOURISME

- Pré-enseignes prohibées : signalons qu'il faut cesser de signaler !

page **5**

## INDUSTRIE & INTERNATIONAL

- Objectif énergie : un dispositif pour la compétitivité de votre entreprise
- Semaine de l'industrie
- Forum Destination International 2016

page **6**

## ECONOMIE & TERRITOIRES

- Pôle d'innovation collaborative de la vallée de la Lèze : il s'appellera "Comètes"
- ZA de Pitarlet : faciliter l'implantation de jeunes entreprises

page **7**

## COMPETENCES & FORMATION

- Un accompagnement vers la certification des compétences
- Plus qu'un diplôme, mon avenir !
- La nuit à l'IFCAP pour s'orienter !

pages **8** et **9**

## PORTRAITS

- Duos de chefs à l'Auberge d'Antan
- KWBOIS une pépite dans le paysage industriel ariégeois

pages **10** à **13**

## ZOOM SUR

- Accessibilité : mise en conformité il est urgent d'agir !
- Alertes SMS : n'hésitez pas à adhérer
- Elections consulaires du 20 octobre au 2 novembre 2016

pages **14** et **15**

## carnet

- **M. Patrick BERNIE**, Sous-Préfet d'USSEL, a été nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de PAMIEERS, en remplacement de M. Jean-Pierre GILLERY.
- **M. Patrick LEVERINO** a été nommé Sous-Préfet de SAINT-GIRONS, en remplacement de M. Philippe SAUVANET.
- **M. Gérard MATTOY** a été nommé Directeur départemental des Finances publiques en remplacement de M. Philippe MAIZY.
- **Mme Marie-Noëlle BALLARIN**, Directrice du travail, a été nommée Responsable de l'Unité territoriale de l'Ariège au sein de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Midi-Pyrénées en remplacement de M. Robert CLAUDE.
- **M. Philippe HUERTAS** a été élu Président de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière en remplacement de M. Bernard GARCIA.

**La CCI Ariège tient à rendre hommage à M. Roger CAUJOLLE, récemment disparu.**

**Ancien Membre de la Chambre et Maire adjoint de SAINT-GIRONS, ce chef d'entreprise avait été aussi Membre fondateur de l'Aéroclub de SAINT-GIRONS ANTICHAN.**

**Directeur de publication :** Paul Louis MAURAT  
**Rédacteur en chef :** Nicolas COUVREUR  
**Chargé de communication :** Patrice HUBERT  
**Crédit photo :** Graphic Valley, AriègeNews, les entreprises, tous droits réservés

**Conception graphique :** YAPUCA  
**Visuel couverture :** FOTOLIA  
**Mise en page et impression :** IPS IMPRIMERIE  
Dépôt légal : ISSN 0996-9535  
Commission paritaire : 0111 B 07652  
5 000 ex.  
Siège CCI Ariège : 21 cours Gabriel Fauré  
BP 30011 - 09001 FOIX Cedex  
cci09@ariege.fr - www.ariege.cci.fr

# ENTREPRISES ET RECOMPOSITION TERRITORIALE

## LA CCI, VOTRE PARTENAIRE DE PROXIMITE

Avec la fusion des deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, dont la taille peut être comparable à celle de certains pays, c'est également une nouvelle région consulaire qui se met en ordre de marche avec en perspective, la fusion des CCI Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon en Janvier 2017.

Véritables "entreprises au service des entreprises", l'ensemble des Chambres, dont la CCI Ariège, devront en tirer les aspects positifs, malgré les difficultés budgétaires auxquelles elles sont confrontées.

Comme toutes les entreprises qui seraient confrontées à une baisse de leurs ressources, elles s'efforceront en effet de relever ce défi en se restructurant, en réalisant les économies d'échelle nécessaires notamment par la mutualisation de leurs moyens, en redéfinissant leurs produits, tout en visant le maximum d'efficacité au bénéfice des entreprises, mais aussi des territoires.

Personne ne peut en effet douter aujourd'hui que la création de richesses issues de l'entrepreneuriat est indissociable, et plus encore, interdépendante de l'environnement local dans lequel s'implantent ou se développent nos industries, nos commerces, services, et activités touristiques.

Dans le cadre de la prochaine recomposition territoriale impulsée par la loi NOTRe avec la constitution d'une nouvelle région plus étendue et d'intercommunalités aux compétences renforcées en matière économique, les CCI auront plus que jamais toute leur place pour apporter à ces nouvelles collectivités leur appui en tant que véritables "bureaux d'études", pour la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies et actions d'aménagement et de développement économique.

Pour ce qui concerne les entreprises, c'est l'ensemble du réseau consulaire et ses quelques 160 Chambres qui se mobilisent auprès d'elles au travers d'une offre globale de services de proximité (interventions individuelles et collectives) et "cœur de métier" :

- Appui tout au long du cycle de leur vie (création-reprise, développement, prévention des difficultés, transmission), tous secteurs d'activités et toutes tailles d'entreprises.
- Accompagnement thématique : international, Qualité / Sécurité / Environnement, emploi -RH, orientation et formation (avec des centres de ressources comme l'IFCAP en Ariège).

Ce nouveau contexte est bel et bien synonyme d'opportunités. La transition territoriale en cours, le développement des synergies indispensables à sa réussite, augurent donc bien d'une démarche de progrès dont chacun récoltera les fruits.

Le Président,  
Paul Louis MAURAT



Opportunités



# CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE DES MARCHES DE FRANCE

## LE PREMIER RESEAU SOCIAL A TAILLE HUMAINE !

**C'est en présence de quelques 300 congressistes et de nombreuses personnalités que s'est tenu fin Février à FOIX le 95<sup>ème</sup> congrès de la Fédération nationale des marchés de France.**

Parmi celles-ci, Mme Frédérique MASSAT, Députée de l'Ariège et Présidente de la Commission des Affaires économiques à l'Assemblée nationale, M. Alain FAURE, Député de l'Ariège, Mme Carole DELGA, Présidente du Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, M. Henri NAYROU, Président du Conseil départemental de l'Ariège, M. Norbert MELER, Maire de FOIX, Mme Monique RUBIN, Présidente de la Fédération nationale des Marchés de France, M. Patric TROCARS, Président de la Fédération Ariège des Marchés de France, de nombreux élus locaux et Présidents de Chambres consulaires dont M. Paul Louis MAURAT, Président de la CCI Ariège et de la CGPME de l'Ariège.

## DES ESPOIRS ET DES INQUIETUDES

Quelle que soit leur diversité, l'ensemble des discours prononcés lors de l'ouverture du Congrès furent unanimes pour souligner le rôle essentiel que jouent les marchés dans la vie quotidienne de nos villes et villages : les artisans, commerçants et producteurs qui les animent valorisent la qualité des produits de nos territoires dont ils participent à l'attractivité notamment vis-à-vis de la clientèle touristique, le tout dans un esprit de convivialité.

Pour autant, Mme Monique RUBIN, comme Patric TROCARS, devaient s'inquiéter lors de



leur intervention de la concurrence déloyale dont souffre la profession : Internet, "vrac culture" (par exemple, les ventes sauvages d'oranges sur le domaine public), ventes au déballage, multiplication des vide-greniers, etc. Et d'en appeler vis-à-vis de cette situation à un soutien indéfectible de l'ensemble des institutions, Collectivités locales et Chambres consulaires...

Comme devait le rappeler avec force le Président MAURAT lors de son intervention, c'est déjà le cas pour ce qui concerne notamment la CCI Ariège qui, partenaire historique du Syndicat Ariège des commerçants des marchés de France, a toujours contribué tant à la professionnalisation de ses membres qu'à la promotion des foires et marchés de notre Département. Plus largement, la Chambre soutient l'ensemble des initiatives visant à la redynamisation du commerce de proximité via les fédérations et associations de commerçants, acteurs incontournables des collectivités locales et territoriales dans les décisions liées aux politiques urbaines. L'occasion de saluer en la matière les actions menées en Ariège par la Fé-

dération départementale des associations de commerçants (FDAC), au sein de laquelle le Syndicat Ariège des commerçants des marchés de France prend une part active...

## DES ATELIERS PARTICULIEREMENT CONSTRUCTIFS

Le deuxième jour de cette manifestation fut consacré à des ateliers de travail avec deux axes principaux : "La professionnalisation de tous les acteurs de la filière et des marchés", le matin, et "Les marchés, le pouvoir du maire", l'après-midi.

Enfin, la dernière journée fut ponctuée par plusieurs interventions de professionnels, la présentation de la fête de la gastronomie 2016, la lecture et l'adoption de la résolution finale.

A noter qu'un pôle touristique avait par ailleurs été monté à l'Estive par l'office de tourisme pour présenter l'offre du territoire à l'ensemble des participants, dont beaucoup purent constater de visu la richesse de notre Département.

## A SAVOIR

- Au plan national, les marchés représentent 150 000 entreprises, 200 000 emplois induits, 60 000 salariés, 8 000 points de vente et 1 000 kilomètres de marchandises déballés au quotidien dans tout l'hexagone.
- En Ariège les marchés réunissent l'hiver environ 2500 exposants et l'été, quelques 3200 professionnels pour plusieurs centaines de marchés à l'année répartis sur une trentaine de communes (Cf. plaquette éditée par la CCI à l'occasion du congrès).



# PRE-ENSEIGNES PROHIBÉES : SIGNALONS QU'IL FAUT CESSER DE SIGNALER !

**A compter du 13 juillet 2015, les hôtels et les restaurants ne devaient plus être signalés avec des pré-enseignes dérogatoires. En Ariège, afin de ne pas perturber la saison touristique, la Préfecture les avait tolérés jusqu'à la fin de l'année. Il reste uniquement aux professionnels la possibilité d'informer leurs clients de passage au moyen d'une signalisation d'information locale (SIL).**

Les règles applicables à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes ont été réformées par une loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi ENE).

Jusqu'alors la loi avait posé le principe que la publicité extérieure était admise en agglomération, mais interdite en dehors. S'était alors posée la question d'une pré-signalisation hors des agglomérations afin d'indiquer les activités apportant un service aux personnes en déplacement comme les hôtels, restaurants, garages et stations services.

## DES DEROGATIONS POSSIBLES

Un régime dérogatoire permettait à ces activités d'installer hors de l'agglomération des dispositifs de petit format (1m x 1,5m maximum), en nombre limité, dénommés pré-enseignes dérogatoires. Leur multiplication ainsi que leur installation anarchique à l'entrée des villes a conduit le législateur à réviser totalement leur statut, tout en laissant un délai de cinq ans aux professionnels concernés pour se mettre en conformité. Depuis le 13 juillet 2015, les activités qui peuvent être signalées par des pré-enseignes dérogatoires sont :

- **Les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir** par des entreprises locales.
- **Les activités culturelles.**
- **Les monuments historiques**, classés ou inscrits, ouverts à la visite.
- A titre temporaire, **les opérations et manifestations exceptionnelles à caractère culturel ou touristique**, ou des opérations exceptionnelles de moins de trois mois, ainsi que la signalisation de travaux publics, d'opérations immobilières de lotissement,...

Les pré-enseignes pour les autres activités antérieurement admises (comme les hôtels et les

restaurants) doivent donc être retirées, quelles que soient leur forme et leur implantation (bord de route ou terrain privé). Le non retrait est passible de sanction financière. Les hôtels et restaurants ne pourront être signalés que selon les conditions définies par les règlements relatifs à la circulation routière, sous la forme d'une signalisation d'information locale. Elle répond à des normes précises, notamment en termes de couleurs et d'idéogrammes (lettrage, dimensions, activités signalées).

## UNE SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

Une étude, pilotée par le Conseil Départemental de l'Ariège, est en cours afin mettre la signalisation touristique en adéquation avec le schéma départemental de développement touristique qui prévoit de "favoriser la circulation des clients et leur accès à l'offre". Au cours des réunions de travail, auxquelles participe la Chambre de Commerce et d'Industrie, une attention particulière a été portée à la Signalisation d'Information Locale (SIL), qui permettra en agglomération de signaler les activités commerciales. Un code couleur est préconisé sur l'ensemble du département, afin que la clientèle touristique puisse se repérer plus facilement.

Six thématiques sont identifiées et un code couleur leur a été attribué :

- **Les équipements publics** (en bleu).
- **Les transports** (en violet).
- **Le patrimoine** (en marron).
- **Les sports et loisirs** (en vert).
- **L'hébergement et la restauration** (en rouge).
- **Les services usuels** (en orange).

Les professionnels doivent s'adresser à leur collectivité locale (communautés de communes) pour figurer sur ces panneaux de signalisation d'information locale. Enfin, nous leur conseillons vivement, à l'heure où la clientèle utilise de plus en plus les GPS, de faire figurer sur leurs sites internet et sur leurs plaquettes la longitude et la latitude de l'établissement, ainsi qu'un plan d'accès.

**Contact : Didier PELOFFI**  
**Service Appui aux Entreprises et aux Territoires**  
**05 61 02 03 26 - d.peloffi@ariège.cci.fr**



## formations

### GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'HYGIENE & LA QUALITE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION (HACCP)

DATES : Lundi 13 juin & lundi 20 juin

DUREE : 2 jours (14 heures)

OBJECTIFS : Permettre à des personnels d'entreprises de restauration commerciale d'acquérir les capacités nécessaires pour organiser et gérer leurs activités dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation et permettant la satisfaction du client.

### RESEAUX SOCIAUX

DATES : Lundi 13 juin

DUREE : 1 j (7 heures)

OBJECTIFS : Apprendre à communiquer sur les réseaux sociaux

### REFERENCEMENT INTERNET ET E-REPUTATION

DATES : Mercredi 8 juin et Jeudi 16 juin

DUREE : 2 j (14 heures)

OBJECTIFS : Acquérir les méthodes de référencement sur internet et apprendre à gérer sa E-réputation

### SITE INTERNET ET E-COMMERCE

DATE : Jeudi 23 juin

DUREE : 1 j (7 heures)

OBJECTIFS : Apprendre à communiquer sur son activité sur internet (site vitrine, E-commerce et Réseaux sociaux)

Tous les stages se déroulent à l'Institut de Formation Consulaire Ariège-Pyrénées.

(IFCAP : Quartier Saint Antoine

09000 ST-PAUL DE JARRAT)

**Contact : 05 61 02 03 26**  
**ou [tourisme@ariège.cci.fr](mailto:tourisme@ariège.cci.fr)**

# OBJECTIF ENERGIE : UN DISPOSITIF POUR LA COMPETITIVITE DE VOTRE ENTREPRISE

**Début 2015, le réseau des CCI de Midi-Pyrénées lançait une action "Objectif énergie" pour accompagner les entreprises de la région dans leurs démarches d'économies d'énergie, avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Midi-Pyrénées.**

Les entreprises volontaires peuvent bénéficier de **visites énergie gratuites** réalisées par les conseillers CCI : elles permettent d'établir un état des lieux et de cibler les actions simples à mettre en œuvre pour une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

Si nécessaires, des dispositifs de financements à 50 % sont mobilisés pour :

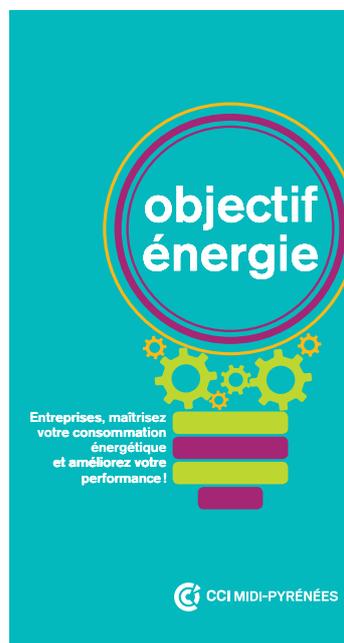
- Réaliser un diagnostic énergétique avec l'appui un bureau d'études spécialisé.
- Bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage dédiée à la mise en œuvre des préconisations issues du diagnostic.
- Mettre en place un système de management de l'énergie (selon la norme ISO 50001).
- Réaliser un bilan carbone avec l'appui d'un bureau d'étude permettant de quantifier et diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre.

Les entreprises participantes ont pour volonté d'être plus compétitives et de limiter leur dépendance à la volatilité du coût de l'énergie ainsi qu'aux évolutions réglementaires.

Depuis son lancement, **près de 170 entreprises de la région ont fait appel à ce dispositif, dont une quinzaine dans notre Département.**

Les entreprises intéressées peuvent contacter la CCI Ariège.

**Contact : Julien BOURDON**  
Service Appui aux Entreprises et aux Territoires  
05 61 02 03 21 - j.bourdon@ariego.cci.fr



## SEMAINE DE L'INDUSTRIE

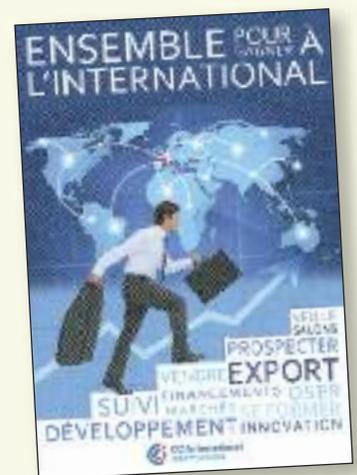
**La semaine de l'industrie a pour objectif de promouvoir et renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers, auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes et des demandeurs d'emploi. Cet événement, qui se tenait dans toute la France du 14 au 20 Mars dernier, avait comme thème "L'industrie du futur".**

Dans le cadre de leur partenariat, l'Union Patronale et la CCI avaient organisé plusieurs manifestations avec POLE EMPLOI et le CLEE (Comité Local Ecole Entreprise). Il s'agissait de rencontres entre les entreprises, les demandeurs d'emploi et les lycéens et collégiens.



Par exemple, on notait comme entreprises participantes à cette manifestation :

- CHAUDRONNERIE MECANIQUE ARIEGEOISE à LAVELANET ;
- CHAUDRONNERIE MECANIQUE ET AERONAUTIQUE INDUSTRIELLE à TARASCON/ARIEGE ;
- GARDNER AEROSPACE MAZERES ;
- MILHORAT ET CIE à PAMIERES ;
- RECAERO à VERNIOLLE ;
- KWBOIS (Filiale de BOIS GENERATION AVENIR) à SAINT-PAUL DE JARRAT, visite commentée dans la rubrique "Portraits" du présent magazine.



## FORUM DESTINATION INTERNATIONAL 2016

**UN RENDEZ-VOUS  
A NE PAS MANQUER !**

Organisée le 23 Juin prochain au Centre de congrès Pierre BAUDIS à TOULOUSE, cette manifestation est organisée par le Réseau CCI International Midi-Pyrénées en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées et BUSINESS France. Elle est dédiée à toutes les entreprises souhaitant se développer sur les marchés étrangers et plus particulièrement les PME-PMI.

**UN PROGRAMME RICHE POUR  
BOOSTER VOTRE DEVELOPPEMENT**

- 22 pays représentant les marchés incontournables (Europe, USA, Chine...) et les marchés à découvrir (Indonésie, Pays africains...).
- Un focus sur le Japon pour comprendre et décoder le fonctionnement de ce marché.
- Un atelier spécial "vin" pour connaître les nouvelles tendances au niveau mondial.
- Des ateliers pour maîtriser les techniques de l'export.
- Plus de 30 experts à rencontrer sur la zone d'exposition.
- Un accompagnement stratégique proposé par le réseau CCI International Midi-Pyrénées.

**CONTACT : Magdalena TEISSANDIER**  
Tél. 05 62 74 20 15 ou magdalena.teissandier@midi-pyrenees.cci.fr

# POLE D'INNOVATION COLLABORATIVE DE LA VALLEE DE LA LEZE : IL S'APPELLERA "COMETES"

**Le 10 novembre dernier, la première pierre du pôle d'innovation collaborative de la vallée de la LEZE a été posée sur le site de la Zone d'Activités de PEYJOUAN à LEZAT par Monsieur Martin MALVY, ancien ministre et président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, aux côtés de nombreuses personnalités du monde économique et politique.**

Le pôle d'innovation collaborative de la vallée de la LEZE est un projet d'investissement visant à équiper le territoire de la LEZE d'une plateforme modulable d'accueil et d'accompagnement des entreprises locales, en complémentarité des équipements déjà existants. Son ouverture est prévue pour le mois d'octobre 2016.

Bâtiment à énergie positive et de haute qualité environnementale, ce lieu de 600 m<sup>2</sup> accueillera plusieurs espaces destinés à faciliter la mise en synergie des acteurs et des projets :

- Un espace de travail collaboratif ("coworking").
- Des espaces de bureaux fermés modulables selon la demande.
- Des espaces de réunion modulables permettant d'organiser des petites réunions de



- travail comme des grandes conférences.
- Un espace de formation modulable permettant d'accueillir des formations académiques initiales comme des formations professionnelles agiles.
- Un espace de création comprenant un atelier de fabrication numérique Fab Lab, dans lequel seront mis à disposition des outils et équipements facilitant la réalisation de prototypes.
- Un espace de restauration et de détente.
- Un point d'information touristique.
- Une grande terrasse et un espace extérieur permettant de profiter d'un cadre de travail différent.

Créée en 2014, la Zone d'Activités de PEYJOUAN

propose par ailleurs des disponibilités foncières pour l'accueil des entreprises (lots de 2300 à 3100 m<sup>2</sup> au prix de 10 Euros hors taxes le m<sup>2</sup>).

**Pour plus d'informations :**  
Communauté de Communes de la Vallée de la Lèze (Denis PAGES) Tél. 05 61 68 55 90  
ou [communaute.cnes.leze@orange.fr](mailto:communaute.cnes.leze@orange.fr)



## ZA DE PITARLET : FACILITER L'IMPLANTATION DE JEUNES ENTREPRISES

C'est en présence de nombreuses personnalités qu'un bâtiment 1<sup>er</sup> accueil a été récemment inauguré sur la Zone d'Activités de PITARLET, espace labellisé "Zone d'Intérêt Régional" près de PRAT-BONREPAUX. Celui-ci est destiné à héberger deux entreprises, chacune dans un espace comprenant :

- 120 m<sup>2</sup> d'atelier,
- 27 m<sup>2</sup> de locaux administratifs (bureau, sanitaires, vestiaires).

Avec un bail de location de 23 mois, ce bâtiment permettra aux entreprises de disposer d'un lieu adapté pour démarrer une activité à court - moyen terme, avant d'investir sur une implantation à long terme. Dans cet objectif, l'entreprise sera accompagnée tout au long de son déve-

loppement par les partenaires institutionnels, au travers d'un Comité de suivi semestriel composé d'élus et techniciens du territoire, d'Ariège Expansion et associant également les différents partenaires au titre desquels la CCI Ariège.

A noter que ce bâtiment est intégré à un réseau de bâtiments "1<sup>er</sup> accueil entreprises" constitué à l'échelle de la zone d'emploi du COUSERANS piloté par le PETR.

**Pour plus d'informations :**  
Communauté de communes du Bas-Couserans (Marie FONTAINE) Tél. 05 34 14 39 91  
ou [direction@bas-couserans.fr](mailto:direction@bas-couserans.fr)



# UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

**Le diplôme n'est plus la seule clé d'une carrière réussie. Aujourd'hui seules comptent les compétences, la CCI peut vous aider à les certifier.**

En réponse aux nouvelles orientations de la loi 2014 sur la formation professionnelle, l'IFCAP propose de permettre aux professionnels de monter et certifier les compétences sur des savoir-faire transverses utilisés chaque jour en entreprises.

En effet, à la sortie de l'école ou plus tard nous avons généralement fait valoir un niveau d'étude, un diplôme... Qu'en est-il après quelques années dans le monde du travail ? Quelle valeur a-t-il ? Est-il encore un "plus" pour notre employabilité ?

## DES COMPÉTENCES, PLUS QUE DES DIPLOMES

Ceux qui cherchent du travail aujourd'hui le savent bien, les entreprises ont besoin de compétences plus que de diplômes !

Pour celles et ceux qui travaillent sur un ordinateur et qui utilisent la bureautique, pourquoi ne pas envisager d'obtenir une certification TOSA ?

Si vous parlez, écrivez, travaillez dans une langue étrangère, pourquoi ne pas vous tester et obtenir un certificat de compétence démontrant vos capacités et votre niveau, très utile dans un CV, via le BULATS pour les langues étrangères ou VOLTAIRE pour le Français.

Certains dans les entreprises animent une équipe, mènent des projets, sont tuteurs de nouveaux employés, gèrent la paie et pourtant, rien ne prouve leurs compétences en dehors de l'entreprise qui les emploie. La CCI propose des CCE (Certificats de Compétences en Entreprises) ...

## UNE PORTE D'ENTRÉE : L'IFCAP

Aujourd'hui l'IFCAP peut leur délivrer un certificat et label national finançable dans le cadre de la formation professionnelle. L'association avec des certificateurs nationaux permet de garantir la qualité et la pérennité des certificats.

Outre les langues étrangères, le français, la bureautique qui sont les plus demandés, d'autres certificats peuvent être validés par la constitution d'un portefeuille de preuve ou bien d'un test de niveau.

Contact : Maryline HUAULT  
Service Emploi Formation  
05 61 02 03 43-m.huault@ariego.cci.fr



**Certificat de Compétences  
en Entreprise**  
CCI FRANCE



**TOSA** Centre Agréé

## FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Avril - Mai - Juin 2016

### MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

- Mener efficacement vos entretiens professionnels - les 9 et 10/05
- Fondamentaux et bases du droit du travail - le 10/05
- Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail les 17 et 24/05
- Animer et motiver son équipe les 13 et 14/06
- Maîtriser la gestion de projet les 27, 28 et 29/06

### EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

- Être maître de son temps les 23, 24 et 25/05
- La gestion du stress - les 27 et 28/06

### COMPTABILITÉ - GESTION - FINANCES

- Lire et analyser son bilan - le 2/05
- Bien gérer sa trésorerie - le 19/05
- Mise en place des tableaux de bord d'activités et de rentabilité - le 23/05

### MARKETING/COMMUNICATION

- Les fondamentaux et bases du marketing - le 12/05
- La relation client, agir sur la qualité et la satisfaction - le 27/05
- Concevoir et rédiger des mailings ou newsletter efficaces - le 17/05
- Réussir ses supports de communication - les 26/05 et 02/06

### COMMERCE/VENTE

- Maîtriser les techniques de vente en magasin - les 2, 3 et 4/05
- Améliorer la qualité de l'accueil en entreprise - les 30 et 31/05

### LANGUES

L'IFCAP propose tout au long de l'année la possibilité de passer les tests TOEIC et TOEIC BRIDGE ainsi que le BULATS qui mesurent les capacités de compréhension orale et écrite en anglais professionnel.

### BUREAUTIQUE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

- Socle commun de compétences numériques - le 31/05
- Référencement Internet et e-reputation les 8 et 16/06
- Réseaux sociaux - le 13/06
- Open source - le 20/06
- Site Internet et E-commerce - le 23/06

Toutes les formations bureautique et internet peuvent aussi se dérouler dans notre centre de ressources le lundi de 15 h 30 à 18 h 00 et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00. Entrées et sorties permanentes.

Nos programmes peuvent être consultés sur le site : <http://ifcap.ariego.cci.fr>

Contact : Emilie TODESCHINI  
Service Emploi-Formation  
05 61 02 03 45 - e.todeschini@ariego.cci.fr

# PLUS QU'UN DIPLOME, MON AVENIR !

## LES PREUVES PAR L'EXEMPLE A L'INSTITUT DE FORMATION CONSULAIRE ARIEGE-PYRENEES

C'est le 2 Mars dernier qu'a eu lieu à l'Institut de Formation Consulaire Ariège-Pyrénées (IFCAP) la remise aux alternants de leurs diplômes BTS Bac + 3.

L'occasion pour le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège, M. Paul Louis MAURAT, de saluer l'action du Président de la Commission Emploi-Formation de la CCI, M. Claude DELPY, qui veille sur la destinée de l'Institut de Formation en Alternance (IFA) depuis sa création, et de se féliciter de la qualité des formations en alternance qui y sont dispensées (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec 81% de succès au BTS et 92 % au bac+ 3 en 2015 et surtout un taux de placement en entreprises de la dernière promotion de plus de 80 %.

## DES RESULTATS EXEMPLAIRES

Tour à tour, ce sont ainsi 13 BTS Assistant de Gestion PME / PMI, 13 BTS Négociation Relation



Client, 12 BTS Management des Unités Commerciales), 7 Responsables Développement Commercial et 6 Responsables Manager de la Distribution qui se sont succédés sur l'estrade en présence de leurs formateurs.

L'occasion aussi, pour le Président MAURAT, de remercier les nombreuses entreprises qui font confiance aux jeunes formés par l'Institut de Formation de la Chambre

Le Directeur de l'IFA, M. Michel LACLAUTRE, qui

animait cette soirée devait par ailleurs insister sur le fait que quelques 570 jeunes avaient été formés par le Centre de formation depuis 1997, et mettre l'accent sur leur implication "bénévole et généreuse" via notamment l'Association GEMACOM sur des projets caritatifs tels que "Afrique en vue" en 2013 (Collecte de lunettes), "Découverte et échange en Moldavie" en 2014, et probablement, le soutien à une école cambodgienne en 2016...

# LA NUIT A L'IFCAP POUR S'ORIENTER !

**La nuit de l'Orientation a une nouvelle fois fait le plein. Près de 300 personnes dont une grande majorité de jeunes lycéens étaient réunis le Jeudi 18 Février dernier dans les locaux de la CCI à l'Institut de Formation Consulaire Ariège-Pyrénées (IFCAP) à SAINT-PAUL DE JARRAT pour la désormais traditionnelle "NUIT DE L'ORIENTATION".**

Devant un amphithéâtre plus que comble, le Président de la CCI Ariège, M. Paul Louis MAURAT devait ouvrir cette manifestation en présence de Mme HENOCQ, représentant M. Jacques BRIAND, Directeur des Services départementaux de l'Education nationale, et prononcer quelques mots de bienvenue en se réjouissant de la complémentarité essentielle entre ces deux organismes face aux enjeux d'une insertion réussie dans le monde du travail.

## L'ORIENTATION, UN ENJEU ESSENTIEL...

Cette Nuit de l'orientation, initiative du réseau des CCI de France ainsi relayée en Ariège, répondait donc pleinement pour les jeunes à la



quête d'information auprès des professionnels représentants divers secteurs d'activité et métiers : par exemple, fonction publique, informatique, communication, tourisme et hôtellerie, industrie, droit, banque et assurances, ou encore santé...

L'occasion également de rencontrer des conseillers en orientation et participer directement à des "jobdating" avec des chefs d'entreprise qui ont des opportunités de recrutement ou de stage à proposer. Les jeunes comme les représentants des entreprises ont joué le jeu pendant quelques heures ; moments essentiels notamment pour les futurs bacheliers dans la période de vœux d'affectation sur le portail APB.

## JOINDRE L'UTILE A L'AGREABLE...

Au-delà de cette soirée festive et conviviale, la CCI et son service Emploi Formation sont bien sûr à la disposition des entreprises pour les appuyer dans toutes ces démarches de recherches et de gestion des compétences et de formation au travers de son Point A qui leur est ouvert, comme il l'est également aux salariés et demandeurs d'emploi.

**Contact : Carole ARIBAUD-ROQUES - Point A  
05 61 02 03 15 - c.roques@ariege.cci.fr**

# DUOS DE CHEFS A L'AUBERGE D'ANTAN

L'Auberge d'Antan a été créée à Saint-Girons dans une ancienne grange transformée en une superbe petite auberge avec mezzanine. Ici le bois et la pierre sont omniprésents et rien ne manque au décor de carte postale qui renvoie avec authenticité aux symboles d'une auberge d'autrefois : les pots à graisse ou les mortiers exposés sur étagères, les jambons de pays pendus à la charpente dans l'attente d'être tranchés, le billot du boucher, un cochon de lait sur sa broche dorant au-dessus des flammes,...

Le mobilier et le cadre s'accordent parfaitement au sujet et la cuisine conjugue le spectacle des cuisiniers en salle avec celui des mets dans la cheminée.

L'été, une agréable terrasse couverte de 70 couverts, aux parfums de glycines et arbustes fleuris, permet de doubler la capacité d'accueil et les convives peuvent apprécier le travail du cuisinier derrière sa plancha.

## PIANO A QUATRE MAINS

Lorsque **Yannick BARTET** a repris l'Auberge d'Antan en 2011, il avait déjà un parcours professionnel bien rempli. Après avoir obtenu son diplôme à l'école hôtelière de SETE, fait trois fois le tour du monde (dans l'armée et dans la marine), tenu un bar restaurant en Guyane durant sept ans (sa première affaire), il a posé son sac de voyage à SAINT-GIRONS. Il travaillera alors en pâtisserie, puis crée "La Barque Rouge", une activité de traiteur aux spécialités sétoises.

En 2012, il est rejoint à l'Auberge d'Antan par **Laurent BUBOLA**, qui avait jusqu'alors travaillé presque exclusivement en Ariège : quatre saisons à la station de GUZET, deux années à la tête du restaurant d'ANTICHAN, deux autres au restaurant LA ROTONDE et également cuisinier-traiteur.

Le binôme fonctionne parfaitement et rapidement : la reconnaissance est au rendez-vous tout d'abord celle de la clientèle, mais aussi celle des professionnels avec l'obtention du 1<sup>er</sup> prix au concours culinaire "La Georgette d'Or" en 2015 (catégorie cuisine traditionnelle) et une assiette au **guide Michelin** avec la mention "cuisine de qualité".



## DES PLATS DE TRADITION

Les menus proposés ne laissent aucun doute sur le fait que les chefs proposent une restauration traditionnelle de qualité à base de produits du terroir. Citons "L'Amateur de viande" avec sa côte de bœuf grillée, "Le Gargantuesque", "Le Gourmand" et enfin "Le Gascon".

Pour débiter le repas, impossible de faire l'impasse sur la garbure, cette soupe locale à

base de choux qui est servie à table dans une soupière.

On notera dans les spécialités le cochon de lait rôti à la broche et son farci, le rostie de foie gras de canard, pommes cuites au four, la côte de porc noir de Bigorre aux fruits de saison, jus court, et en dessert le millas et pommes flam-bés au rhum.

## LE CHARME ET LE SOURIRE A LA RECEPTION

En 2014, les deux chefs et leurs conjointes Agnès et Nathalie s'associent pour reprendre l'Auberge d'Antan qui jouxte le restaurant. Cette élégante maison bourgeoise, à deux pas du centre ville, au milieu d'un parc centenaire, compte dix chambres dont deux suites et toutes ont un charme particulier. Petit salon dans les jardins d'hiver, salles de bains aménagées dans les tourelles, apportent aux suites traditionnelles une ambiance particulière.

L'hôtel dispose également d'un spa, aménagé dans les écuries rénovées, et qui réserve des moments de détente inoubliables : soins relaxants, hammam, ou encore modelage aux huiles essentielles.

Depuis le début de l'année, les exploitants ont augmenté leur capacité d'accueil avec l'adjonction du gîte situé derrière l'hôtel. Enfin, dans la roseraie, dès les beaux jours la piscine permet aux touristes d'agrémenter leur séjour.

## DES TRAVAUX PREVUS POUR LE CONFORT DE LA CLIENTELE

Afin de répondre au mieux aux attentes de la clientèle et au respect de l'évolution des normes, des travaux sont prochainement prévus à l'hôtel et un dossier de modernisation a été réalisé avec l'assistance technique de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège.

Tous les ingrédients seront réunis afin que les touristes puissent passer, dans cet établissement de charme et de caractère, un agréable séjour et un moment de détente inoubliable pour le corps et l'esprit.



# KWBOIS UNE PETITE DANS LE PAYSAGE INDUSTRIEL ARIEGEOIS

C'est le 17 Mars dernier, dans le cadre de la Semaine de l'industrie, qu'une délégation conduite par M. Paul Louis MAURAT, Président de la CCI Ariège, et composée de Mme Josiane GOUZE FAURE, Vice-Présidente de la Chambre et Présidente de l'Union patronale Ariège-Pyrénées, de Mme Marie-Noëlle BALLARIN, Directrice de l'Unité départementale de l'Ariège DIRECCTE Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, de nombreux chefs d'entreprises, et d'un groupe Assistant de Gestion 1ère année de l'Institut de Formation Consulaire (IFCAP) s'est rendue sur le site de KWBOIS (Filiale de BOIS GENERATION AVENIR) à SAINT-PAUL DE JARRAT où cette activité historique d'exploitation forestière et de scierie ont été fondées dans l'après-guerre.



TDR

Le développement de l'entreprise par son fondateur, Henri BARBE, puis par ses fils Alain et Bruno, a permis de diversifier l'activité historique de sciage vers la fabrication de charpentés puis la fabrication de cercueils grâce à une politique régulière et continue d'investissement.

La diversification dans le secteur du bois énergie a été rendue possible grâce à l'association avec une autre entreprise ariégeoise, la CEM, son fondateur M. Jean-Michel ESTEBE apportant son expertise dans le secteur des énergies renouvelables et l'exploitation de centrales hydroélectriques.

## UN CERCLE VERTUEUX...

L'entreprise KWATT Bois a vu le jour en 2012 au sein de la holding BOIS GENERATION AVENIR, présidée par M. Martial ESTEBE et créée par et sous l'initiative des groupes CEM et FORESTIS, regroupant trois activités réglementaires :

- **BOIS ARIEGEOIS ET CHARPENTES**, gestion de l'exploitation des forêts et de la livraison des déchets de bois,
- **ARIEGE BIOMASSE COGENERATION-ABC**, la centrale de cogénération biomasse (4MW), en production depuis Août 2015, qui fournit l'électricité au réseau et l'énergie thermique du séchoir à bande de l'unité de granulation, et demain aux séchoirs à bois de la scierie,

- **KWBOIS**, le site de production de granulés de bois, 100% résineux.

Les granulés de bois, ou pellets, sont des combustibles issus de sous-produits de la transformation du bois (mélanges d'épicéa de sapin et de douglas en provenance de l'Ariège et de

l'Aude), qui prennent l'apparence de petits cylindres de bois. Leur constitution homogène et leur faible taux d'humidité améliorent la combustion et réduit les quantités de cendres, de suies et autres déchets. Enfin, les pellets sont plus faciles à transporter et à stocker que les traditionnelles bûches de bois.



## UNE MONTEE EN PUISSANCE

L'unité de granulation est en phase de test depuis Décembre 2015 avec une montée en puissance sur les premiers mois de 2016. L'objectif de production est de 12 000 tonnes en 2016 pour un passage à la capacité nominale de 20 000 tonnes sur la saison de chauffe 2017-2018.

Le positionnement de KWBOIS est résolument, de favoriser des circuits d'approvisionnement et de commercialisation courts, en mettant à contribution une main d'œuvre locale pour fabriquer un granulé de grande qualité.

Les pellets, certifiés DIN+ et en cours de certification EN plus, sont distribués en sacs et en camion souffleur sous la marque "PEPITES".

L'entreprise dispose également d'un magasin d'usine dans l'agglomération fuxéenne à quelques kilomètres de l'unité de production destinée à l'accueil d'une clientèle de particuliers.

**Pour plus d'informations :**  
[www.pepites-pellets.fr](http://www.pepites-pellets.fr)



LA DÉLÉGATION CONDUITE PAR LE PRÉSIDENT DE LA CCI ARIÈGE, M. PAUL-LOUIS MAURAT

## ACCESSIBILITE : MISE EN CONFORMITE IL EST URGENT D'AGIR !

Tout exploitant a l'obligation de déposer un dossier "Ad'Ap" concernant la mise aux normes "accessibilité" des ERP (Établissement Recevant du Public), ou une attestation de conformité.

A noter qu'en tout état de cause, la conformité à cette réglementation est obligatoire en cas de transmission.

Ce dossier d'Ad'AP est à déposer en Mairie. Dans un premier temps instruit par les services de l'Etat, il est présenté à la sous commission départementale accessibilité qui statue sur sa validation ou son rejet.

En cas de non respect de la réglementation, des sanctions financières proportionnées pourraient être appliquées.

Afin de répondre à cette obligation de dépôt de dossier, vous pouvez consulter le site de la CCI Ariège [www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr) (Rubrique "s'informer / mise aux normes accessibilité") où vous trouverez une autoévaluation et toute la procédure à suivre.



Vous pouvez également vous adresser à la FDAC 09 (Fédération Départementale des Associations de Commerçants de l'Ariège) qui possède une offre de service qui couvre la procédure allant du pré-diagnostic de votre établissement au montage complet de votre dossier.

**Pour toutes informations concernant les tarifs pleins et les tarifs pour les professionnels affiliés à l'association de professionnels locale (commerçants, artisans, professions libérales...)**

**Céline CÂNOVAS (FDAC)**  
05 61 02 03 05 / 06 35 66 85 26  
[info@fdac09.fr](mailto:info@fdac09.fr)

## ALERTE SMS : N'HESITEZ PAS A ADHERER

Dans le cadre du dispositif Alerte SMS, la Chambre de Commerce et de l'Industrie Ariège, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale sont intervenus auprès de la classe de B.T.S Négociation et Relation Client du Lycée Jean DURROUX. Cette intervention a été réalisée dans le cadre d'une mission d'information et de mise à jour du listing des abonnés

de ce dispositif confiée aux 11 étudiants de la classe de Marina DOUMENQ.

Rappelons que ce dispositif est gratuit et qu'il permet aux entreprises adhérentes de recevoir par SMS dans les meilleurs délais certains faits de délinquance commis au préjudice d'autres commerces.



## AUTO-ENTREPRENEURS : UNE OBLIGATION DE S'IMMATRICULER AU RCS

Vous avez créé une auto-entreprise et effectué auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) de la CCI Ariège une déclaration liée à cette activité ?

Il faut savoir que la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 a modifié le régime de l'auto entrepreneur, en supprimant, notamment, la dispense d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

De ce fait, **toute auto entreprise commerciale devait procéder à son immatriculation au RCS au plus tard le 18 décembre 2015.**

Nous invitons ceux qui n'auraient pas répondu à cette obligation à contacter notre Centre de Formalités des Entreprises ou à télécharger le dossier correspondant sur notre site : <http://www.ariège.cci.fr/1-27836-Immatriculation-Micro-entrepreneur.php>

Cette formalité est gratuite (hors accompagnement individuel personnalisé du CFE).

Nous attirons en outre votre attention sur le délai restreint de cette déclaration sous format "papier". En effet, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Greffe du Tribunal de Commerce refusera toute déclaration de fin de dispense d'immatriculation au RCS qui ne serait pas dématérialisée.

# ELECTIONS CONSULAIRES DU 20 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2016

Votre inscription au Registre du Commerce et des Sociétés vous confère la qualité de ressortissant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège. A ce titre, vous serez invité à participer, par correspondance ou par voie électronique au scrutin qui se déroulera du 20 Octobre au 2 Novembre 2016 à partir de deux listes :

- **La liste des électeurs pour les Membres titulaires de la Chambre** (NB : une même personne peut voter autant de fois qu'elle représente d'entreprises),
- **La liste des électeurs pour les Délégués consulaires du greffe du Tribunal de Commerce de FOIX** (NB : une même personne ne peut voter qu'une fois, quel que soit le nombre d'entreprises qu'elle représente).

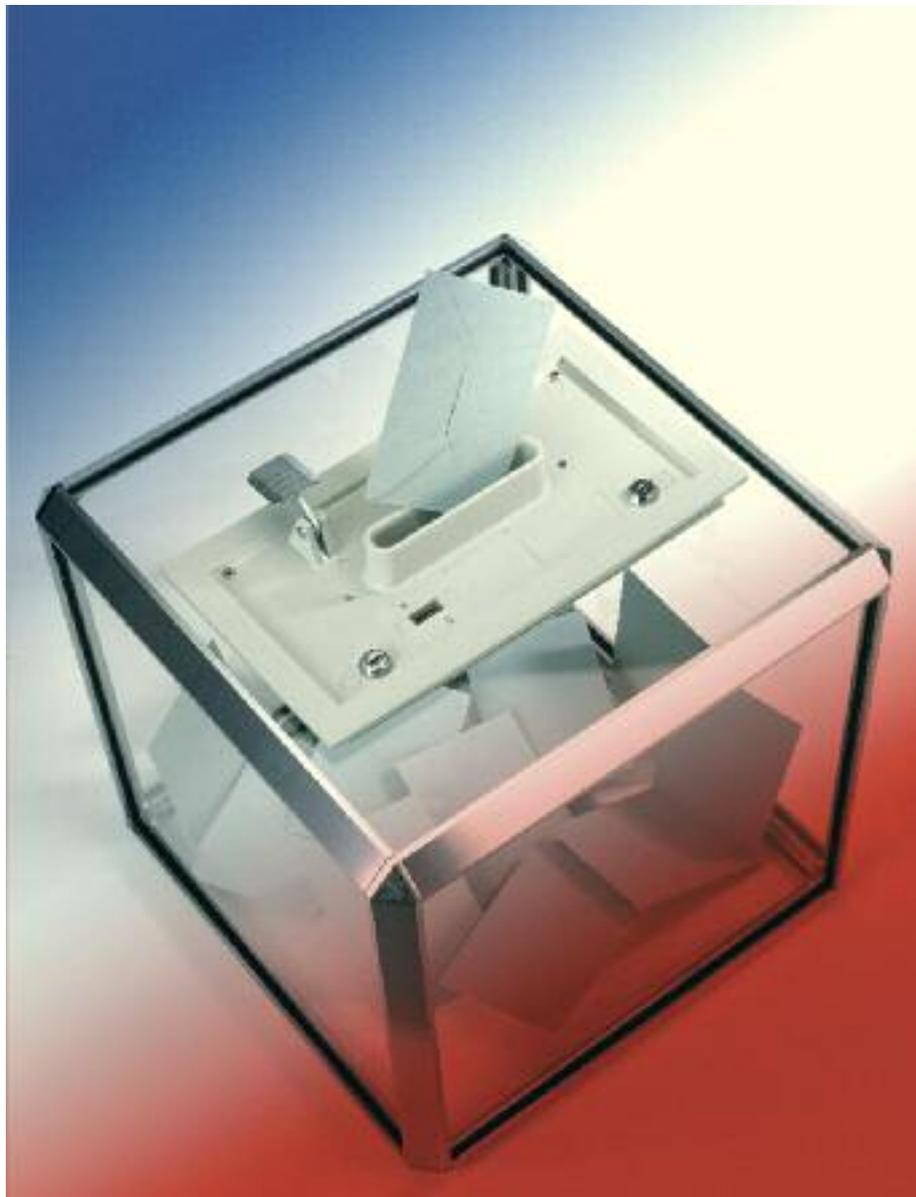
Au-delà des électeurs qui seront en tout état de cause inscrits "de droit" sur les listes électorales (au premier rang desquels les chefs d'entreprise individuelle et les représentants légaux de Sociétés), un certain nombre d'entreprises ont été destinataires d'un questionnaire spécifique.

Celui-ci a pour but de valider un certain nombre d'informations issues du Fichier consulaire de la Chambre parmi lesquelles la qualité de l'électeur, et sous certaines conditions, de désigner des électeurs supplémentaires. Le questionnaire concerne ainsi :

- Les Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus (pour l'élection des Membres, l'affectation d'électeurs complémentaires dépend du nombre de salariés de votre entreprise, cumulé pour l'ensemble de ses établissements situés dans l'Ariège).
- Les établissements secondaires (quel que soit leur effectif) dont le siège est à l'extérieur du département,

Le fait de disposer de plusieurs établissements vous donne également le droit d'inscrire un électeur supplémentaire pour chacun d'entre eux :

- Les Sociétés en Nom Collectif, aux Sociétés en Commandite, aux SARL en cogérance,
- Les Sociétés d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL),
- Certains Etablissements Publics Industriels et Commerciaux (EPIC).



**A noter que les questionnaires devront être retournés à la CCI par les entreprises concernées avant le 30 Avril 2016.**

Il nous paraît essentiel que les futurs Membres et Délégués consulaires puissent être élus par le plus grand nombre d'électeurs, afin que leur mandat soit le plus représentatif possible.

C'est pourquoi nous vous remercions pour votre participation, qui confortera dans leurs

missions ceux qui s'efforcent de faire progresser les entreprises et l'économie de notre Département.

Notre collaborateur en charge des élections, M. Patrice HUBERT, reste bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (Tél. 05 61 02 03 04 ou [communication@ariege.cci.fr](mailto:communication@ariege.cci.fr)).

# Formations en Alternance

La Chambre de Commerce et d'Industrie Ariège  
vous propose une panoplie de formations  
adaptées à vos besoins

## • BTS •

Assistant de Gestion PME/PMI  
Management des Unités Commerciales  
Négociation Relation Client

## • Post BTS •

Responsable Développement Commercial  
Responsable Manager de la Distribution  
(Réseau NEGOVENTIS)



INSTITUT DE FORMATION  
CONSULAIRE ARIÈGE PYRÉNÉES

un centre de formation



Contact : IFCAP - Tél. 05 61 02 03 40 ou <http://ifcap.ariège.cci.fr>